

Fécondités plurielles

Chers auditeurs et auditrices, en ce début du mois de mars 2025, je ne pouvais pas manquer de relier ma chronique avec la journée du 8 mars, dite journée internationale des droits des femmes.

Vous connaissez mon appétence pour le cinéma, qui permet de penser le réel tout en le tenant à distance. J'y viendrai un peu plus tard avec le film « *Portait de la jeune fille en feu* », de Céline Sciamma; qui a inspiré un article de mon blog, sur le site lamaisonenchantee.fr.

En préambule de cette chronique, un rapport du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en date de 2024, tire la sonnette d'alarme quant à la question des **droits sexuels et reproductifs** des femmes dans le monde.

Santé publique France, à travers le site onsexprime.fr, propose une liste exhaustive de ces droits, dont je ne citerai que quelques items tels que :

- Choisir d'avoir une vie sexuelle active ou non;
- Avoir accès à la contraception et aux soins;
- Choisir d'avoir des enfants ou non;
- Avoir accès à des soins de qualité pour la grossesse et l'accouchement;
- Rechercher une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable.

De manière plus synthétique, **la conseillère conjugale et familiale** que je suis, parle du droit à disposer de son corps, incluant la manière de vivre sa fécondité.

Mais qu'est-ce que la fécondité ?

La fécondité humaine peut se définir, comme **la capacité à donner du fruit**; que ce fruit soit organique, relationnel, spirituel, artistique. Ainsi, toutes les femmes sont fécondes, chacune à sa manière. Les hommes aussi d'ailleurs.

La fécondité est une dimension centrale de ce qui se parle dans ma pratique professionnelle. Il s'agit d'un point de rencontre, et de bascule, entre les liens d'alliance et de filiation.

Avec les avancées de la science, il est désormais devenu possible d'établir une disjonction radicale entre la sexualité et la procréation. Aujourd'hui, les **modes d'accès à la parentalité** sont devenus **pluriels** : procréation classique, adoption, procréation médicalement assistée, voire gestation pour autrui dans certains états. Cela a même pu devenir un marché, avec toutes les questions éthiques que cela engendre...

Pour autant, le processus procréatif demeure, en général, issu d'un **jeu sexuel incarné** entre un homme et une femme. Et ce jeu sexuel incarné a besoin d'espace pour être pensé, éprouvé, ressenti, parlé.

Aussi, la sexualité est un lieu **pluriel**, et ambivalent.

Dans le meilleur des cas, la sexualité adulte est un lieu de rencontre, de plaisir, d'épanouissement. Mais parfois c'est un lieu de souffrance, voire de violence.

C'est un lieu qui nous sépare de nos parents, intégrant l'interdit de l'inceste et la conquête progressive d'un espace personnel de liberté pour tout à chacun.

En outre, la sexualité est un lieu qui relie symboliquement les générations, en assurant son renouvellement. C'est parce que les hommes et les femmes font des enfants que l'humanité continue à exister; que la solidarité générationnelle peut se maintenir, et que les retraites sont payées d'ailleurs...

Sexualités plurielles donc. Tout comme les fécondités. Revenons au film dont je voulais vous parler; « *Portrait de la jeune fille en feu* », réalisé par Céline Sciamma. J'ai été éblouie par ce film, le jeu d'actrices, la beauté des images, la richesse des thématiques.

Faisons un petit détour par **la sororité**, le corollaire de la fraternité. Cette solidarité entre femmes, va se jouer autour d'un avortement clandestin, qui va être soutenu, porté, accompagné puis mis en peinture par plusieurs femmes. Pendant longtemps, les grossesses interrompues faisaient l'objet d'un processus de silenciation. Qu'en est-il aujourd'hui, de la parole prononcée autour des avortements et des fausses couches ? De ce sang des femmes perdu dans la douleur ?

Pour moi, la **fécondité féminine** est au coeur de ce film, mais pas forcément là où on serait susceptible de l'attendre. J'avais écrit un article publié sur mon blog, articulé autour de quatre thématiques que sont : la liberté de ne pas se marier, la liberté d'aimer, la liberté de créer des oeuvres, et la liberté de gérer sa fécondité organique. On en revient à la question des droits sexuels et procréatifs dont je vous parlais au début de cette chronique.

Avant de nous séparer, chers auditeurs et auditrices, je vous cite un extrait de la chanson « *Plurielle* » du duo Brigitte :

« Osez choisir de ne pas choisir, Et s'offrir l'infinité possible
Oser l'envie, oser jouir, De ma liberté chérie et pourquoi pas
Entre les deux mon coeur balance, La fièvre ou la romance
Entre les deux mon coeur balance (...)
Je n'ai pas de chapelle, Je fais tout et son contraire
Je suis plurielle, La femme et la mère ».

A bientôt,
Muriel Derouet - tous droits réservés -